

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 11 Procuration : 2 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le cinq octobre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 30 septembre 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 22122</p> <p><u>Objet</u> :</p> <p><b>Exploitation hivernale des lignes de voyageurs M et Mbis desservant la télécabine d'Ardent</b></p>	<p><u>Présents</u> : M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - Mme MCQUADE Alisha - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - M. DUCHEMIN Vincent</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : M. MUFFAT Bruno - Mme TAVERNIER Marie – Laure - Mme QUOEX Valérie</p> <p><u>Procuration</u> :</p> <p>Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole M. MUFFAT Bruno à Mme SIBIL Christine</p>

Vu l'avis favorable de la commission d'appels d'offres en date du 5 octobre 2022

Monsieur MUFFAT Michel propose au conseil municipal de valider l'offre de l'entreprise GAVOT Tourisme, pour l'exploitation hivernale des lignes de voyageurs M et Mbis desservant la télécabine d'Ardent.

L'offre retenue est sur la base du bordereau des prix :

	LIGNE M	Ligne Mbis
Saison 2022/2023	170 180.00 € HT	69 680.00 € HT
Saison 2024/2025	187 600.00 € HT	73 500.00 € HT
Saison 205/2026	185 420.00 € HT	74 460.00 € HT

Le conseil après en avoir voté,

- **ACCEPTÉ** de retenir l'offre ci-dessus de l'entreprise GAVOT Tourisme, pour l'exploitation hivernale des lignes de voyageurs M et Mbis desservant la télécabine d'Ardent.
- **DONNE** tous pouvoirs au maire, pour les actes relatifs à la présente délibération

Le Maire  
DENNE Jean - Claude

